

Cas n°1 - Vous êtes déclaré(e) admis aux unités d'enseignements, aux semestres et à l'année :

Vous n'avez aucune matière à repasser en deuxième session ou en redoublement. Vous passez directement à l'année supérieure.

Cas n°2 - Vous êtes déclaré(e) admis par compensation à une ou des unité(s) d'enseignement et à un semestre :

SEMESTRE 1	9.269 / 20	Adm compensat.
UE DISCIPLINAIRE 1	9.333 / 20	Adm compensat.
Introduction historique au vocabulaire juridique	10.5 / 20	
Pouvoirs, Institutions et vie politique	9 / 20	
Introduction au Droit	8.5 / 20	

Vous n'avez aucune matière à repasser en 2^{ème} session ou en redoublement même aux matières où vous avez en dessous de la moyenne. Celles-ci sont validées par la moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 de votre semestre et/ou de votre année.

Cas n°3 - Vous êtes déclaré(e) ajourné(e) à une ou des unité(s) d'enseignement, à un semestre et à l'année :

SEMESTRE 2	9.321 / 20	Ajourné
UE DISCIPLINAIRE 1	9.833 / 20	Ajourné
Droit de la famille	7 / 20	
Droit pénal	12.5 / 20	
Droit Constitutionnel	10 / 20	

Vous devez repasser en 2^{ème} session ou en redoublement les matières auxquelles vous n'avez pas la moyenne et dont l'unité d'enseignement est déclaré « ajournée ».

Cas n°4- Vous êtes déclaré(e) défaillant(e) à une ou des unité(s) d'enseignement, à un semestre et à l'année :

UE DISCIPLINAIRE 1	Défaillance	Défaillant
Droit de la famille	Défaillance	
Droit pénal	11 / 20	
Droit Constitutionnel	10 / 20	
UE DISCIPLINAIRE 1	Défaillance	Défaillant
Histoire du droit des institutions: l'Europe médiévale	Défaillance	
Introduction à la science politique	8 / 20	

Vous devez repasser en 2^{ème} session ou en redoublement les matières auxquelles vous êtes déclaré(e) défaillant(e) ainsi que celles auxquelles vous n'avez pas la moyenne.

Rappel : la dispense ou la validation d'acquis accordée un élément pédagogique est neutralisée dans le calcul de résultat (le coefficient de pondération est égal à zéro)

UE DISCIPLINAIRE 2	9.5 / 20
Histoire du XXe Siècle	Dispense
Introduction aux grandes théories économiques	13 / 20
Relations Internationales	6 / 20

Avec une dispense ou une validation d'acquis accordée à une matière, la moyenne de l'unité d'enseignement disciplinaire 2 est calculée uniquement sur les deux notes obtenues au lieu de trois.

Le passage à titre conditionnel est indiqué par le résultat annuel « Accès étape » lors de la 2^{ème} session.